



PROCEDURE D'ALERTE ETHIQUE EN 2 ETAPES !

Vous êtes client ou fournisseur d'M-Loc ?
Vous pensez peut-être faire face à un problème d'éthique ?
Ce document vous permettra de le définir, et le cas échéant de déclarer celui-ci.

1

COMMENT SAVOIR S'IL S'AGIT OU NON
D'UN PROBLEME D'ETHIQUE ?

2

COMMENT DECLARER UN PROBLEME
D'ETHIQUE ?





1

COMMENT SAVOIR S'IL S'AGIT OU NON D'UN PROBLEME D'ETHIQUE ?

A quoi sert cette procédure ? A remonter tout acte répréhensible suspecté ou tout enjeu éthique dans le cadre de votre relation avec la société M-Loc.

Pour définir s'il s'agit ou non d'un problème d'éthique, vous devez vous poser les questions suivantes et répondre **OUI** à au moins l'une d'entre elles.....

1. *Pensez vous que la situation est conforme avec les règles et codes entre votre entreprise et M-Loc dans le cadre de vos échanges commerciaux ?*
2. *La situation vous rend elle mal à l'aise ?*
3. *La situation paraîtrait elle normale à une personne extérieure à celle-ci ?*

Important

Les faits, informations ou documents couverts par le secret de la défense nationale, le secret médical et le secret des relations entre un avocat et son client ne peuvent faire l'objet d'un signalement dans le cadre du présent dispositif d'alerte.





2

COMMENT DECLARER UN PROBLEME D'ETHIQUE ?

Une seule personne au sein de la société M-Loc est habilitée à recevoir des alertes en vous garantissant la confidentialité et le respect des engagements sur l'utilisation des données collectées.

Philippe Berto, référent éthique pour M-Loc , recevra les communications faites via les canaux suivants :

1. Par téléphone sur une ligne confidentielle et dédiée au :
06 85 36 53 69
2. Par email, via une adresse confidentielle et personnelle :
ethique@m-loc.fr

Important

L'ensemble des informations relatives au stockage et à la durée de conservation des données collectées, les déclarations à la CNIL, et les règles détaillées concernant la confidentialité, sont disponibles sur simple demande auprès du référent M-Loc

